

Déclaration liminaire au CTSD du 4 juillet 2017



Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs,

Notre Président de la République avait promis pendant sa campagne de laisser les communes « libres » de leur choix concernant les rythmes scolaires, et ce dès la rentrée 2017. Avant que de telles décisions ne soient prises, le Sgen-CFDT avait tenu à attirer l'attention sur l'idée et sur la méthode : peut-on mettre en place un tel changement en pleine précipitation à quelques jours des vacances scolaires ? Est-il tenu compte de son impact sur le fonctionnement des services de l'administration ainsi que sur les dispositions que doivent prendre les familles ? Y a-t-il une évaluation des politiques mises en œuvre ? Clairement, la réponse est non.

Malgré une année de délai pour sa mise en place, la réforme des rythmes scolaires a souffert de n'être pas assez anticipée et localement a pu être difficile, surtout quand la pratique d'activités périscolaires n'existait pas. L'école maternelle alignée sur le rythme de l'élémentaire n'y a pas non plus toujours trouvé son compte.

Maintenant que certaines des difficultés rencontrées au début de la réforme sont peu à peu résolues et que les élèves, les parents, les équipes pédagogiques et les professionnels chargés de la mise en place des NAP commencent à s'adapter à cette nouvelle donne, il est particulièrement regrettable de précipiter un retour à une semaine de quatre jours qui créera lui aussi son lot de dysfonctionnements.

La commission du Sénat sur la réforme des rythmes scolaires qui a présenté son rapport il y a quelques semaines, enjoint le Ministre de l'Education Nationale ne pas revenir sur la réforme du quinquennat précédent.

A ce stade, le débat sur les rythmes est loin d'être clos.

Des arguments, comme les conditions de travail, la fatigue des enfants, utilisés pour revenir à 4 jours mais aussi pour rester à 4,5 jours, restent en débat. Ces questions peuvent-elle relever uniquement d'une décision prise par chaque commune ?

Le Sgen-CFDT demande donc du temps pour que de telles décisions soient prises. Une réflexion partielle, ou livrée à des impératifs qui ne sont pas toujours liés à l'intérêt des

élèves, ne peut recevoir notre adhésion.

Pour ces raisons le Sgen-CFDT s'abstiendra donc au vote sur les demandes de modifications d'horaires présentées au CTSD.

A propos du dédoublement des classes de CP et CE1, l'ampleur des moyens nécessaires, nous fait craindre un détricotage du dispositif des maîtres PDMQDC et donne un très mauvais signal, surtout quand on nous annonce un prochain gel sur les emplois.

Ce sont des enseignants engagés, volontaires, déterminés à la réussite des élèves dont on méprise le travail en arrêtant le dispositif si peu d'années après le début concret de sa mise en œuvre. On voit là encore, une certaine improvisation de la décision.

Dans ce domaine de la gestion des moyens, nos collègues directeurs et directrices d'école, souvent sollicités par ces changements de cap, espéraient beaucoup de la circulaire du 3 septembre 2014, ils constatent avec regrets la difficulté de la mise en œuvre des décharges. Les moyens, qui paraît-il sont suffisants, manquent parfois pour honorer les décharges de directions, en particulier dans les petites écoles. Une catégorie du personnel toujours sollicitée par les décisions et régulièrement oubliée !

Le Sgen-CFDT réclame des moyens à hauteur des engagements, ces personnels ne peuvent être la variable d'ajustement en permanence.

Quant au calendrier des instances, le Sgen-CFDT n'est pas satisfait d'un calendrier qui se concentre sur les dernières journées, ajoutant de la difficulté à la préparation de la rentrée. Sur le terrain ces reports engendrent un surcroît de tension. Trois réunions (groupe de travail, CTSD et CDEN) ce 4 juillet, voire quatre si manque de quorum au CTSD, cela ne relève pas de bonnes pratiques dans le domaine du dialogue social, nous demandons l'établissement d'un calendrier plus à même de nous permettre de remplir toutes nos missions.

Pour le Sgen-CFDT, si l'on veut construire une école de la réussite pour tous, et en particulier des plus défavorisés, il faut accepter l'idée que c'est un enjeu au long terme et qu'on ne peut changer de politique éducative incessamment. C'est irrespectueux de l'engagement professionnel de tous les personnels de l'Éducation nationale.

La bienveillance à l'école, le Sgen-CFDT revendique cet objectif.

La bienveillance pour tous, les élèves ET les personnels !